

ATTENTION le révisionnisme est en marche.

Vous pouvez constater par vous même la tentative de réhabilitation de la collaboration dans plusieurs pays d'Europe. Les nazis d'hier sont amnistiés par les puissants d'aujourd'hui qui ont tous reconquis le pouvoir à des fins semblables à celles poursuivies durant les années noires.

La recherche du profit maximum pour les ultra-riches, les peuples conduits peu à peu à l'esclavage (voir ce que l'on prépare au peuple grec), les guerres illégitimes menées par les laquais du nouvel ordre mondial, l'impunité assurée aux banksters (aux USA seul Madoff a été condamné après le désastre de la crise des subprimes), la criminalisation des syndicalistes courageux (Xavier Mathieu pour la lutte des **"CONTI."** à Amiens), sont des signes extrêmement inquiétants du retour aux commandes de ces Cavaliers de l'Apocalypse.

- **La volonté de réhabiliter Louis Renault** s'inscrit dans ce processus. Une fois le premier verrou levé, tout deviendrait possible pour les collaborateurs d'hier et d'aujourd'hui. Vous trouverez en pièce jointe, pour illustrer le combat mené par Annie Lacroix-Riz contre cette tentative, le compte rendu de la réunion du 25 mai 2011 à l'Assemblée Nationale.
- **Le combat mené par six universitaires et juristes*** qui s'insurgent et lancent un appel contre le révisionnisme historique en Lettonie. Un ancien partisan antinazi, Vassili Kononov, a été condamné pour crime de guerre par son pays du seul fait qu'il ait combattu les nazis durant la seconde guerre mondiale. Il s'agit en fait de corriger le procès de Nuremberg. Les signataires de l'appel précisent qu'**"Accepter cette "correction" ouvrirait la porte aux pires révisions de l'histoire. Dans la période actuelle, où de telles tentations se manifestent de diverses parts, nous mettons instamment en garde contre les conséquences redoutables qui pourraient en résulter "**.

Cet appel est paru dans le n° 7 du "Nouveau Bastille République Nation" du 27 avril 2011.

Le site du journal: www.brn-presse.fr

***Les six signataires:** Maurice BOURJOL, doyen honoraire de la faculté de droit de Tours. Robert CHARVIN, doyen honoraire de la faculté de droit de Nice, Michel CLAPIE, agrégé de droit public, professeur de droit constitutionnel à l'université de Montpellier I, Jan FERMON, avocat, Bruxelles, Raphaël PORTEILLA, sciences politiques, université de Bourgogne et Adda BEKKOUCHE, juriste, magistrat honoraire à la cour des comptes d'Algérie.

- **L'amnistie pour les collaborateurs belges des nazis** durant la seconde guerre mondiale est inacceptable !

URL Courte : <http://9908.lapetition.be/>

Le jeudi 12 mai dernier, le Sénat belge a approuvé la prise en considération d'une proposition de loi du Vlaams Belang. Celle-ci a été acceptée par les partis flamands à l'exception de Groen !, et prévoit qu'elle « efface, pour l'avenir, tous les effets des condamnations et sanctions infligées du chef d'actes d'incivisme « prétendument » commis entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945 et instituant une commission chargée d'indemniser les victimes de la répression d'après-guerre ou leurs descendants pour le préjudice financier subi à la suite desdites condamnations et sanctions ».

L'asbl Les Territoires de la Mémoire vous invite à afficher votre indignation face à cette volonté manifeste de faire oublier les crimes et les responsabilités des « inciviques » qui ont manqué à leur devoir de citoyen.

Pour l'association, amnistier n'est pas réconcilier mais bien nier le passé. C'est un désaveu de l'action et de l'engagement de ceux qui, au péril de leur vie, ont mené des actions de résistance contre l'occupant et ont contribué à aider les victimes du nazisme.

<http://lapetition.be/en-ligne/petition-9908.html>

L'amnistie qui imposerait le silence à la mémoire est inacceptable !

Un lien très intéressant.

<http://motsaiques2.blogspot.com:80/2011/05/p-35-ces-30-senateurs-flamands-qui.html>

Par la présente, j'affirme que je suis fermement opposé(é) à toute forme d'amnistie des collaborateurs belges des nazis durant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).

Vous pouvez constater que ce ne sont pas des actes isolés, mais bien une volonté concertée pour nous imposer cette révision de l'histoire.

Cordialement

Lucien PONS